



Accueil Péri-scolaire et Extrascolaire

2021/2022

ENFANT

Merci de nous signaler tous changements d'adresses et de coordonnées

Nom:	Prénom :
Date et Lieu de naissance :	Classe (Niveau) à la rentrée 2021 :

ALSH du matin oui non

Transport scolaire oui non

Cantine : oui non

ALSH du Soir oui non

ALSH du mercredi oui non

ALSH des vacances scolaires d'Été 2021 d'Automne 2021 d'Hiver (février) 2022 de Printemps 2022

PERE		MERE	
Situation Familiale (mariés, pacsés, concubinage, divorcés, séparés, veuf(ve)) :			
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Mail(impératif)		Mail(impératif)	
Téléphone		Téléphone	
Domicile		Domicile	
Portable		Portable	
Travail		Travail	
Professions et Employeurs			

Si transport scolaire (cf règlement intérieur) :

• Point de ramassage si différent de l'adresse si dessus :

.....

• Nom de l'arrêt de bus.....

• Votre enfant prendra-t-il le bus :

Le Matin à 12h Après le déjeuner Le Soir

Si cantine (cf règlement intérieur) :

Votre enfant mangera à la cantine :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Y mangera-t-il le premier jour de la rentrée le Jeudi 1er septembre 2021 ? oui non

Date du dernier vaccin antitétanique (**rappel tous les 5 ans**) :

Viande de Porc : oui non

Allergies alimentaires : oui non

Si oui lesquels.....

Au sujet des allergies : dans le cadre du règlement européen N°1169/2011, INCO « Information du Consommateur » nous indiquons sur les menus la présence des 14 allergènes majeurs contenus dans les plats servis aux restaurants scolaires (maternelle et primaire). Il s'agit d'indiquer les substances allergènes intégrées dans les plats et non celles susceptibles d'être présentes par contamination croisée. En effet, l'introduction fortuite d'allergènes dans un plat lors du stockage, de la fabrication ou du transport ne peut être exclue.

C'est la raison pour laquelle nous attirons votre attention sur le fait que le règlement INCO ne permet pas de gérer les allergies ou les régimes qui font toujours l'objet d'une prise en charge individualisée et avec une prescription médicale P.A.I ou projet d'accueil individualisé.

Personnes pouvant être contactées en cas d'urgence et pouvant récupérer l'enfant	
Nom :	Prénom :
Qualité :	Téléphone :
Nom :	Prénom :
Qualité :	Téléphone :

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Compagnie d'assurance	
N° de police	
Date de validité	
N° de sécurité sociale	
N° de CAF	
Nom du Médecin traitant et téléphone	
Observations particulières (maladies, allergies, traitements, accidents, antécédents chirurgicaux, pathologies chroniques, aigues en cours)	
Autorisation pour soins urgents (fiche d'urgence) : Délivrance de soins et intervention médicale d'urgence	
J'autorise Le personnel encadrant à prendre toutes mesures nécessaires afin d'apporter les soins dont mon enfant pourrait avoir besoin durant sa présence au périscolaire.	
Autorisation Parentale	
J'autorise mon enfant à participer à toutes activités sportives, nautiques ou autres, ainsi qu'à toutes sorties qui lui seront proposées lors des différents séjours (centre aéré vacances, mercredis et vendredis après-midi)	
Droit à l'image	
Le service enfance et jeunesse de la ville de le Barcarès, Est autorisé - n'est pas autorisé	
A utiliser à des fins non commerciales, les photographies qui pourraient être réalisées dans le cadre des actions de loisirs et sur lesquelles peut apparaître mon enfant	

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date et signature du responsable de l'enfant,

Pièces à fournir

Pour Toutes Inscriptions

- Carte d'identité parents
- Justificatif de domicile - de 3 mois
- Vaccins
- Carte Vitale
- Assurance Scolaire
- Certificat médical (si non fourni l'année précédente)

A l'attention des parents :

Vous trouverez ci-dessus l'inscription aux Accueils Péricolaires et Extrascolaires (Garderie du matin et soir, Bus, Cantine, Centre aéré du mercredi et des vacances) pour l'année 2021/2022.

Pour prendre en compte l'inscription de l'année 2021/2022, Merci de bien vouloir ramener **ce formulaire complet (avec les photocopies des pièces à fournir)** avant **le 18 juin en mairie** (boite aux lettres ou accueil) ou par mail à : laura.goncalves@lebarcares.fr.

Rappel des lieux de paiements :

Cantine : en mairie auprès de Mme GONCALVES.

Garderie du matin et soir, Centre aéré du mercredi et des vacances : auprès de Mme BALFAGON en mairie les mardis et jeudis

Merci de votre compréhension